

Par décret Présidentiel n° 2021-124 du 25 septembre 2021.

Le colonel major de la garde nationale Chokri Riahi, est chargé des fonctions de directeur général, commandant de la garde nationale au ministère de l'intérieur, à compter du 18 août 2021.

En application des dispositions de l'article 42 bis du décret n° 2007-246 du 15 août 2007, l'intéressé bénéficie d'indemnités et avantages de secrétaire général de ministère.

Par décret Présidentiel n° 2021-149 du 21 octobre 2021.

Il est mis fin aux fonctions de Monsieur Sami Ghabi, gouverneur au gouvernorat de Gafsa, à compter du 22 octobre 2021.

MINISTERE DES FINANCES

Arrêté de la ministre des finances du 19 octobre 2021, portant délégation de signature.

La ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment son article 80,

Vu le décret Présidentiel n° 2021-117 du 22 septembre 2021, relatif aux mesures exceptionnelles,

Vu la loi n° 83-112 du 12 décembre 1983, portant statut général des personnels de l'Etat des collectivités locales et des établissements publics à caractère administratif ensemble les textes qui l'ont modifiée ou complétée et notamment la loi n° 2021-27 du 7 juin 2021,

Vu le décret n° 75-384 du 17 juin 1975, autorisant les ministres et secrétaires d'Etat à déléguer leur signature,

Vu le décret n° 91-556 du 23 avril 1991, portant organisation du ministère des finances, ensemble les textes qui l'ont modifié ou complété et notamment le décret gouvernemental n° 2019-491 du 10 juin 2019,

Vu le décret n° 2008-4112 du 30 décembre 2008, portant création d'une unité de gestion par objectifs pour la réalisation du projet de réforme de la gestion du budget de l'Etat et fixant son organisation et les modalités de son fonctionnement,

Vu le décret gouvernemental n° 2017-1139 du 18 octobre 2017 chargeant Madame Amel Lahmeri épouse Feki inspecteur général des services financiers, des fonctions de chef de l'unité de gestion par objectifs pour la réalisation du projet de réforme de la gestion du budget de l'Etat au ministère des finances,

Vu le décret gouvernemental n° 2020-66 du 7 février 2020, portant création d'une unité centrale de gestion par objectifs au ministère des finances pour la mise en place du système de gestion du budget par objectif et fixant son organisation et les modalités de son fonctionnement,

Vu le décret Présidentiel n° 2021-137 du 11 octobre 2021, portant nomination de la Cheffe du Gouvernement,

Vu le décret Présidentiel n° 2021- 138 du 11 octobre 2021, portant nomination des membres du Gouvernement.

Arrête :

Article premier - Conformément aux dispositions du sous-paragraphe 2 du premier paragraphe de l'article premier du décret susvisé n° 75-384 du 17 juin 1975, Madame Amel Lahmeri épouse Feki chef de l'unité de gestion par objectifs pour la réalisation du projet de réforme de la gestion du budget de l'Etat au ministère des finances, est habilitée à signer par délégation de la ministre des finances tous les actes rentrant dans le cadre de ses attributions à l'exception des actes à caractère réglementaire.

Art. 2 - Le présent arrêté sera publié au Journal officiel de la République tunisienne et prend effet, à compter du 11 octobre 2021.

Tunis, le 19 octobre 2021.

La ministre des finances

Sihem Boughdiri Nemsia

Par arrêté de la ministre des finances du 19 octobre 2021.

Les cadres dont les noms suivent, sont chargés des fonctions de chef de centre régional de contrôle des impôts relevant des services extérieurs de la direction générale des impôts au ministère des finances, conformément aux indications du tableau suivant: